

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental de la Sarthe annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le **1^{er} juin 2024** à la Maison départementale des sports, située 29 BD Saint-Michel 72100 Le Mans. Salle « Laurence Leboucher » Code portail (1234A).

Émargement et contrôle des licences, mandats, dès 8H00 début de l'AG 08H30.

Conformément aux statuts du comité départemental de la Sarthe, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du comité départemental, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale électorale se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur et du président du comité départemental de la Sarthe, ainsi que l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le comité départemental de la Sarthe lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur ainsi que pour les mandats de ses 2 représentants des clubs aux assemblées générales de la fédération.

En application de l'article 4 des statuts du comité départemental de la Sarthe, le comité directeur est composé de 4 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **11 mai 2024** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale électorale.

Le Président



F.F. KARATÉ
et disciplines associées
**Comité Départemental
de la Sarthe (72)**